



mars 2009

Pour ses 10 ans, le site du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris franchit le cap du million de visiteurs uniques et des 4 millions de pages vues

www.greffe-tc-paris.fr

Conçu dès son élaboration en 1999 par les dirigeants du Greffe comme un prolongement de leur mission au service des entreprises, le site a su s'adapter non seulement à l'évolution du droit des sociétés mais également aux progrès technologiques, répondant ainsi de façon optimale aux besoins de ses clients internautes. Principalement dédié à la simplification du quotidien des chefs d'entreprises de Paris, le site propose un large éventail de services simples et pratiques, notamment il permet aux internautes d'effectuer leurs formalités et procédures en ligne : création de société, modification de statut... Il présente également des études statistiques sur l'activité économique de Paris.

■ ■ ■ Les chiffres clés de l'audience

Partie de zéro, l'audience a pu augmenter de façon significative grâce aux services toujours plus nombreux et pratiques proposés par le Greffe :

- En 2001 : 204 000 visiteurs se connectent au site
- En 2003 : le nombre de visiteurs double avec 420 000 visiteurs
- En 2007 : le nombre double à nouveau avec 890 000 visiteurs
- Fin 2008 : le seuil du million de visiteurs est franchi ! L'augmentation du nombre de visiteurs et de pages vues de 2007 à 2008 est de 29%.

■ ■ ■ Le site du greffe aujourd'hui : le service public du greffe accessible 24h/24h, 7 jours sur 7

Depuis 1999, les greffiers associés du Tribunal de commerce de Paris poursuivent le même objectif qui se résume en un seul mot : « simplifier » ! Simplifier l'accès aux formalités, simplifier l'accès à l'information... En effet, grâce à Internet et à son ancêtre le Minitel, les Greffiers ont rendu accessible une information légale et financière sur les entreprises, à jour en temps réel. Le site du greffe constitue ainsi une formidable base de données concernant l'activité des entreprises parisiennes.

Internet met à la portée de chacun, la plupart des contenus à usages des entrepreneurs grâce à une approche pédagogique : Guide des formalités au RCS, information sur les procédures au Tribunal de commerce et sur la prévention des difficultés des entreprises, fiches explicatives sur

les nouveaux textes en matière de droit des sociétés, moteur de recherche des sites du commerce dans le monde, études économiques récurrentes, etc.

Enfin, l'Internet permet plus d'interactivité et d'instantanéité dans les échanges. Ainsi, via le web, les greffiers répondent aux questions des internautes sur les sujets relevant de leur compétence, ils reçoivent et traitent les dossiers immatriculations et modifications des entreprises ou les requêtes en injonction de payer en ligne, ou encore, la prise de date en référé accompagnée du projet d'assignation dématérialisé, etc.

■ ■ ■ Les 10 dates clés du site : du greffe à l'e-greffe

En 10 ans, notamment grâce à la dématérialisation, le site du greffe a permis aux cyber-entrepreneurs de disposer d'une plateforme dédiée permettant de simplifier l'accès à l'information mais également à l'ensemble des démarches.

- ■ ■ **1999** : création du site www.greffe-tc-paris.fr, mise en ligne des contenus informationnels du greffe
- ■ ■ **2000** : après la publication de la loi sur la signature électronique en mars 2000, le greffe met en place un outil de certification électronique et délivre sans frais aux professionnels et aux entrepreneurs parisiens des certificats électroniques
- ■ ■ **2001** : création et mise en ligne de Cybergreffe, un instrument de dématérialisation complète des formalités légales d'immatriculation, opérationnel avec un certificat électronique. En l'attente de la parution des textes instituant la dématérialisation des formalités, le greffe met le Cybergreffe à la disposition des créateurs d'entreprise à titre expérimental
- ■ ■ **2002** : ouverture du site judiciaire du greffe, un extranet sécurisé mettant à la disposition du Président et des juges du Tribunal de commerce de Paris, ainsi qu'aux avocats, un bureau virtuel avec un agenda du Tribunal, l'historique des affaires ainsi que les décisions scannées
- ■ ■ **2003** : le site voit sa qualité reconnue par l'attribution du label « e-government good practice » de la Commission européenne consacrant les 45 meilleurs sites administratifs européens. La même année, la certification électronique du greffe du Tribunal de commerce de Paris obtient le référencement du Ministère des Finances permettant dorénavant aux dirigeants d'entreprises parisiennes d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités administratives comme la TéléTVA
- ■ ■ **2004** : le site s'enrichit de 12 nouvelles fonctionnalités, de la possibilité pour l'internaute de mettre une société parisienne sous surveillance et de visualiser les comptes annuels et les statuts d'entreprises en ligne. La même année, www.certificat-electronique.fr complète la démarche pédagogique du greffe en matière de dématérialisation
- ■ ■ **2005** : le site fait l'objet d'une refonte complète avec une ergonomie renforcée, une navigation simplifiée et une version bilingue intégrale en anglais
- ■ ■ **2006** : mise en ligne du site www.marchespublicsenligne.fr accessible via la page d'accueil du site du greffe répond aux besoins de l'entrepreneur désireux de répondre à un appel d'offre de marchés publics par voie dématérialisée
- ■ ■ **2007** : mise en ligne du site www.creeruneentreprise.fr dédié aux créateurs d'entreprise et d'une plate-forme interactive permettant de prendre date en référé via Internet sans avoir à se déplacer au greffe. Cette même année, le greffe propose aux entrepreneurs parisiens et à leurs conseils [Greffes-TC-Entreprises](#) et [Greffes-TC-Pro-Droits](#), deux nouveaux certificats électroniques référencés par le Ministère des Finances.
- ■ ■ **2008** : dématérialisation totale des immatriculations et modifications statutaires des entreprises au registre du commerce, ainsi que des requêtes en injonction de payer

■ ■ ■ A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris

Le greffe est une société civile professionnelle de 249 salariés dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce des sociétés qui contient à Paris intra-muros 337 800 entreprises en activité fin 2008. Le greffe a procédé à l'immatriculation de 668 entreprises par semaine à Paris en 2008. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité cette même année, 133 000 formalités légales et 73 000 décisions de justice et a enregistré 76 000 inscriptions de privilèges. Depuis juillet 2000, le greffe délivre gratuitement aux entrepreneurs parisiens des certificats électroniques permettant d'effectuer leurs déclarations administratives en ligne. Il poursuit sa démarche qualité depuis maintenant 7 années.

<p>Point Virgule Relations Presse Véronique Wasa – Sandra Laberenne 9, avenue de Clichy – 75017 PARIS tel : 01 73 79 50 93 – 01 73 79 50 68 Email : vwasa@pointvirgule.com / slaberenne@pointvirgule.com Site Internet : www.pointvirgule.com</p>	<p>Greffe du Tribunal de Commerce de Paris Marie-Christine Berneron Service Communication 1 quai de la Corse – 75181 Paris Cedex 04 Tel : 01 76 62 00 09 – Port : 06 80 48 15 63 Email : mchristine.berneron@greffe-tc-paris.fr Site Internet : www.greffe-tc-paris.fr</p>
---	---